



HAL
open science

Contribution de France Nature Environnement (FNE) au débat sur la gestion durable et des indicateurs pour en rendre compte

Hervé Le Bouler

► **To cite this version:**

Hervé Le Bouler. Contribution de France Nature Environnement (FNE) au débat sur la gestion durable et des indicateurs pour en rendre compte. *Revue forestière française*, 2012, 64 (5), pp.591-597. <10.4267/2042/50648>. <hal-03446928>

HAL Id: hal-03446928

<https://hal.science/hal-03446928v1>

Submitted on 24 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

CONTRIBUTION DE FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT (FNE) AU DÉBAT SUR LA GESTION DURABLE ET DES INDICATEURS POUR EN RENDRE COMPTE

HERVÉ LE BOULER

La durabilité sur le temps long de l'état boisé et la production régulière de bois sont à la base de la gestion forestière. Pour s'en assurer, les forestiers ont depuis très longtemps conçu et utilisé des indicateurs tels que le suivi et la prévision des volumes produits et récoltés. Cependant les indicateurs généralisés de gestion sont, en forêt, une importation récente (Barthod, 1998).

Cette introduction reste marquée par son caractère initial de « figure imposée » comme traduction d'engagements internationaux de la France relayés par les ministères techniques. Cette introduction provient à la fois de l'extérieur du monde forestier et, au sein du monde forestier, du niveau le plus haut de structuration des politiques forestières. À titre d'exemple significatif on peut citer la Conférence ministérielle pour la protection des forêts en Europe (CMPFE), où coopèrent les ministres responsables des forêts de 46 pays européens. Le concept d'indicateur de gestion durable est apparu conjointement à l'émergence du concept de développement durable. Il est intéressant de noter qu'après avoir reçu cette exigence de produire des indicateurs comme injonction difficilement négociable, et l'avoir mise en œuvre durant plusieurs années, la communauté forestière s'interroge aujourd'hui sur la pertinence et l'efficacité de cette façon de penser et d'analyser la gestion forestière et ses impacts (Buttoud, 2004).

LES QUESTIONS QUE SOULEVENT, DANS LEUR FORME ACTUELLE, LES INDICATEURS DE GESTION DURABLE DES FORÊTS

L'édition 2010 des indicateurs de gestion durable des forêts françaises métropolitaines, publiée par l'IFN (ministère de l'Agriculture et IFN, 2010) comporte 150 pages de graphiques, commentaires et tableaux relatifs à une batterie de 54 indicateurs. On éprouve une certaine perplexité à consulter ce document. Pour l'essentiel, et les auteurs ne s'en cachent pas, il s'agit de compilations de chiffres relatifs aux forêts et qui sont extraits de séries statistiques déjà disponibles.

On peut légitimement se poser la question de savoir si l'on a affaire à un document statistique unique et amélioré, et de ce seul fait utile et apprécié, des forêts françaises ou à un véritable outil permettant de se faire une idée de la durabilité de la gestion forestière et d'orienter les décisions. Cette situation est probablement le fait du début du processus de construction du « système d'indicateurs ». Faut-il construire et collecter, avec l'effort que cela représente, de nouveaux indicateurs ? La question mérite d'être posée et débattue.

Le texte de conclusion de ce document n'apporte pas de réponse. Certes les auteurs affirment que les 54 indicateurs constituent un « état des lieux de la gestion durable des forêts », et qu'en ce sens il répond à la demande des conférences sur les forêts, d'Helsinki et de Vienne, de produire des chiffres. Mais il n'y a pas ou très peu de commentaires explicites sur le fait de savoir si au bout du compte la gestion des forêts françaises est durable ou non et comment cette durabilité a évolué depuis la parution de l'édition précédente. Devoir définir explicitement par des indicateurs nombreux, et justifier ainsi la durabilité de la gestion forestière, est un exercice nouveau qui n'est peut-être pas d'une pertinence absolue. Certains avis considèrent que l'évolution de la surface forestière, la production soutenue, signe d'un écosystème en bon état, et les principes de multifonctionnalité, pourraient suffire à rendre compte de la gestion durable.

Conscients, peut-être, de possibles difficultés pour le lecteur à se faire une idée de la durabilité forestière à la lecture de ce document, les auteurs renvoient, avec raison, à un colloque destiné à poursuivre le débat et à y faire un état des lieux de l'état des lieux.

Au-delà de la pertinence ou non des indicateurs, c'est peut-être le concept même de durabilité qu'il faut d'abord interroger (Landmann et Landreau, 2005).

L'ÉMERGENCE ET L'ÉLARGISSEMENT DU DÉBAT SUR LA GESTION DURABLE DES FORÊTS

Contrairement à la ville ou aux zones agricoles, la forêt préexiste à l'homme et il suffit de s'y rendre pour y trouver les biens et les services nécessaires. Pendant très longtemps, en Europe et c'est toujours le cas ailleurs dans de nombreux pays, l'homme a eu vis-à-vis des forêts un comportement uniquement prédateur conditionné par la seule satisfaction de ses besoins, y compris ses besoins en espaces conduisant par le défrichement à la destruction de la forêt.

Lorsque les politiques forestières se sont développées, parallèlement à l'émergence des états modernes centralisés et administrés, elles ont d'abord été marquées par un souci de protection et de conservation d'un « bon état boisé ». L'objectif principal était la fourniture durable de « bons bois » au sens de bois satisfaisant les usages présents et présumés futurs de la société et de l'État. Les premières versions du Code forestier français sont traversées par cette philosophie de la conservation qui se traduit par une multitude d'interdits, de restrictions et de répressions potentielles visant à garantir la durabilité des forêts face aux abus humains du moment.

À partir du dix-neuvième siècle, le développement des sciences biologiques et écologiques a permis de faire une synthèse entre l'expérience pragmatique des forestiers, « imiter la nature et hâter son œuvre » et les connaissances nouvelles. De cette rencontre fertile sont nées les sciences forestières, outils de compréhension et d'action pour les forestiers, qui de conservateurs défensifs ont pu devenir des gestionnaires actifs.

La durabilité accolée alors à la gestion indique la prise de conscience qu'il pourrait y avoir des gestions non durables dont le résultat serait la disparition ou la dégradation des ressources naturelles.

La prise en compte de la gestion durable a, pendant longtemps, été essentiellement confinée à un dialogue entre l'État, les élus nationaux et la sphère professionnelle forestière, administration et enseignement. La montée en puissance des préoccupations écologiques au cours du dernier demi-siècle l'a progressivement étendue à l'ensemble de la société tant au niveau national qu'international. Le débat sur la gestion durable des forêts a alors intégré de nouveaux enjeux : protection de la biodiversité en tant que telle, paysages, besoins culturels et sociaux non matériels.

Cette complexité accrue des enjeux et l'entrée dans le débat de nouveaux partenaires posent des problèmes d'explicitation des demandes et positions des uns et des autres. Dans une société démocratique qui s'est dotée d'une politique forestière et particulièrement lorsqu'une part signi-

ficative des forêts est propriété nationale, il est indispensable de disposer d'éléments d'analyse, aussi objectifs que possible, peu contestables et partagés permettant le développement d'un dialogue environnemental et la coconstruction des politiques forestières.

Dans cette perspective, le rôle régulateur de l'État n'est pas remis en cause ni celui d'une unicité de gestion au niveau de la parcelle forestière. Mais, s'y rajoute maintenant la nécessité pour ces acteurs historiques d'obtenir de la société un consentement collectif à agir qui a besoin d'indicateurs de gestion durable pour pouvoir se construire. Cependant, ce consentement doit d'abord faire l'objet d'un consensus sur la notion même de durabilité. À quoi bon indiquer une direction si nous ne sommes pas d'accord sur ce vers quoi nous devons aller ?

QU'EST-CE QUE LA DURABILITÉ DES FORÊTS FRANÇAISES MÉTROPOLITAINES ?

La gestion des forêts est comprise comme l'ensemble des décisions techniques et politiques qui leur sont appliquées (Badré, 2004). Le premier objectif de toute gestion durable est la pérennisation de la forêt.

Ce principe de gestion s'appuie sur le constat que la forêt métropolitaine française, telle qu'elle se présente aujourd'hui, est le produit d'une interaction pluriséculaire entre l'environnement naturel, les espèces qui la constituent et l'intervention humaine que l'on peut définir comme la foresterie. La foresterie est dorénavant planifiée en ce sens que les interventions du présent sont orientées vers la réalisation d'objectifs se situant plusieurs années ou plusieurs décennies dans le futur. C'est particulièrement vrai pour le bois qui reste encore l'objectif majoritaire en termes de satisfaction des besoins humains. De fait, cette production de bois doit intégrer l'environnement et toutes les espèces vivant en forêt.

Certes, l'homme peut modifier l'écosystème forestier, entre autre par l'intervention sur le sol (fertilisation, labours, drainage), mais, sauf exception, cette modification est très faible en fréquence et en intensité au regard de ce qui se pratique en agriculture.

Bien que le forestier puisse, par la plantation, cultiver des essences non autochtones et à condition que leurs exigences soient compatibles avec l'environnement naturel, la très grande majorité des bois récoltés sont issus d'essences spontanées.

La récolte de bois, en interrompant bien avant terme le cycle de vie de l'arbre, limite les stades de vieilles forêts et diminue fortement la biodiversité liée aux bois morts et dépérissants. Ce court-circuitage des cycles naturels est structurellement lié à la gestion à objectif principal de récolte de bois et constitue donc un enjeu de durabilité important. Il n'en va pas de même pour d'autres actes de gestion qui peuvent eux être qualifiés de mauvaise gestion tels que la dégradation des sols ou la surexploitation chronique ou temporaire qui peuvent être facilement évitées.

Finalement la gestion forestière française apparaît comme une orientation de processus naturels spontanés portant quasi exclusivement sur la partie arbres de la biodiversité avec comme caractéristiques majeures le court-circuitage des phases de vieillissement et de sénescence et la modification des proportions relatives des diverses essences.

La quasi-totalité des processus de croissance, de maintien de la fertilité et des cycles biogéochimiques relève d'interactions naturelles entre la biodiversité et l'environnement dont l'homme est, par sa gestion, l'un des moteurs forts.

La pérennité de la satisfaction de besoins humains, matériels et immatériels, se révèle donc au final extrêmement dépendante de la biodiversité forestière. La biodiversité est d'abord la condition et la source de la plupart des usages humains de la forêt. La gestion durable devrait d'abord être évaluée

au regard de sa capacité à maintenir l'écosystème forestier dans un état présumé optimal. La définition de cet état comporte à l'évidence une forte part de subjectivité et d'incertitudes.

Ce rôle premier de l'état de la biodiversité dans la durabilité forestière est encore renforcé par les incertitudes et les menaces liées aux changements climatiques. Pour ce qui concerne la France, et particulièrement pour les forêts de plaine, la perspective d'une augmentation forte du déficit hydrique dans les décennies à venir fait planer une menace sur le maintien local de nombreuses essences.

Ces risques de dépérissement, qui comportent également des aspects parasitaires, sont un défi pour le gestionnaire qui doit s'interroger sur la pertinence du maintien systématique des essences actuellement en place et à l'inverse sur les risques d'introduction de nouvelles essences.

Les incertitudes cumulées de l'évolution réelle du climat et des réponses des arbres rendent à ce jour de plus en plus complexe et incertain le choix des essences objectifs tant en régénération naturelle qu'en plantation. Au-delà même de la présence pérenne des essences, c'est la productivité des forêts dans un contexte de perturbations climatiques et de stress hydrique croissant qui risque, dans de nombreuses régions, de décroître significativement.

Toutes ces incertitudes climatiques viennent encore renforcer la nécessité de concentrer les efforts de gestion sur la résilience des forêts en réponse aux modifications de l'environnement.

QUELLE PLACE POUR LES INDICATEURS ?

Ces indicateurs ont été introduits de façon très institutionnelle dans le débat sur la politique forestière. Il est nécessaire de revenir à la définition adoptée par Forest Europe de la gestion durable :

« La gestion durable des forêts garantit leur diversité biologique, leur productivité, leur capacité de régénération, leur vitalité et leur capacité à satisfaire, actuellement et pour l'avenir, les fonctions économique, écologique et sociale pertinentes, aux niveaux local, national et international, sans causer de préjudices à d'autres écosystèmes. »

On se trouve ainsi face à un ensemble de conditions générales qui devraient être simultanément remplies dans une forêt pour que l'on puisse qualifier sa gestion de durable. Le problème est que cette définition ne dit rien des interactions et surtout des contradictions possibles existant entre ces injonctions.

Cette définition renvoie au choix de la multifonctionnalité forestière. Dans une définition simple, la multifonctionnalité consiste à réussir à satisfaire tous les besoins humains en même temps et partout. Il semble acquis que la diversité biologique doit tenir une place première dans notre modèle de sylviculture. Par contre, les équilibres entre présent et futur, les différents niveaux d'intégration géographiques et surtout les différentes fonctions à usage humain sont très difficiles à hiérarchiser sur des seules bases biologiques ou scientifiques.

L'existence d'usages concurrents, source potentielle de conflits, est alors inévitable comme le montre la situation actuelle de la forêt publique périurbaine où s'opposent de fait les fonctions de production de bois et d'accueil du public.

On ne peut trancher les conflits par la mesure de la force respective des diverses demandes contradictoires et cela d'autant moins que ces demandes sont le plus souvent conjoncturelles et varient avec le temps de façon incompatible avec le long terme forestier. Les essences cultivées et le traitement des peuplements forestiers (taillis, taillis-sous-futaie, futaie régulière ou non)

sont là pour témoigner que la forêt est soumise à des tensions entre le temps long nécessaire à son adaptation et la temporalité de la demande économique (bois de marine, bois d'œuvre, bois énergie, pâte à papier).

Cette tension semble croître depuis quelques décennies du fait du renforcement des demandes regroupées dans les concepts d'aménités et de services écosystémiques.

Les indicateurs de gestion durable des forêts ne peuvent alors rendre que compte de la conformité d'une situation forestière et des pratiques de gestion vis-à-vis de normes qui sont définies en dehors de ces indicateurs. Les indicateurs ne sont pas des juges de paix possédant en eux une légitimité immanente, ils relèvent toujours de la légitimité de celui ou ceux qui les ont retenus, ceux-là plutôt que d'autres (Brédif et Arnould, 2004). Les indicateurs parlent autant des choix et des valeurs de ceux qui les ont retenus que de la réalité qu'ils sont censés décrire.

Pour ce qui concerne la durabilité biologique des forêts, prioritaire car source des biens et usages, on pourrait penser que les apports scientifiques apporteraient de la rationalité et une réponse relativement simple (Deconchat et Balent, 2004). À l'issue du colloque "Indicateurs forestiers de gestion durable", il faut déchanter. La mesure même de la biodiversité forestière reste un objet de recherche farci d'incertitudes et d'interrogations. En ce qui concerne le lien de ces mesures avec la durabilité, la remarque d'un conférencier « les indicateurs existants ont un caractère indicateur mal connu » résume la difficulté de traduire en chiffre le concept de durabilité biologique.

Les indicateurs non biologiques de l'état des forêts sont *a priori* plus simples à mettre en relation avec la réalité qu'ils veulent décrire : les surfaces, les volumes de bois produits, le niveau d'équipement de desserte ou les fréquentations par le public. Mais la question de leur lien avec la gestion durable est tout aussi problématique que pour ce qui concerne les indicateurs biologiques. On peut se demander si l'arrivée des batteries d'indicateurs nouveaux apporte réellement des informations décisives vis-à-vis des indicateurs très classiques et peu nombreux de la production soutenue (équilibre des classes d'âge et gestion des prélèvements en fonction de la croissance en volume).

En conclusion, on peut avoir deux visions des indicateurs de gestion durable des forêts.

Une première lecture pessimiste serait de considérer que ces indicateurs relèvent de la conjonction d'une approche technocratique et d'une vision des relations entre l'homme et la nature relevant des méthodes de gestion des entreprises et de la finance. Les indicateurs de gestion durable participeraient alors à une sorte de mode de la gestion par objectifs chiffrés qui comme toute mode ne serait pas durable.

On peut leur souhaiter un autre avenir : devenir un outil partagé parmi d'autres au service du débat sur la gestion et les politiques forestières. Pour y arriver il faut sans doute commencer par inverser l'ordre des choses et considérer le choix des indicateurs comme le résultat d'un accord débattu entre gestionnaires et utilisateurs des forêts et bénéficiant de l'éclairage des experts (Schlaepfer et Bütler, 2004).

Hervé LE BOULER
FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT (FNE)
81-83 boulevard de Port-Royal
F-75013 PARIS
(hlbasso@laposte.net)

BIBLIOGRAPHIE

- BADRÉ (M.). — Critères et indicateurs de gestion durable des forêts : comment s'en servir ? — *Revue forestière française*, vol. LVI, n° 5 spécial "Critères et indicateurs de gestion durable des forêts : où en est-on ?", 2004, pp. 369-378.
- BARTHOD (Ch.). — Les critères et les indicateurs de gestion durable des forêts tempérées. — *Unasylva. Revue internationale des forêts et des industries forestières*, vol. 49, 1998/1, n° 192.
- BRÉDIF (H.), ARNOULD (P.). — Évaluer n'est pas gérer. Considérations pour rompre le pouvoir des critères et des indicateurs. — *Revue forestière française*, vol. LVI, n° 5 spécial "Critères et indicateurs de gestion durable des forêts : où en est-on ?", 2004, pp. 485-502.
- BUTTOUD (G.). — Pourquoi des critères et indicateurs ? Quels sont les enjeux ? — *Revue forestière française*, vol. LVI, n° 5 spécial "Critères et indicateurs de gestion durable des forêts : où en est-on ?", 2004, pp. 365-368.
- DECONCHAT (M.), BALENT (G.). — Critères et indicateurs de gestion durable des forêts : la biodiversité. — *Revue forestière française*, vol. LVI, n° 5 spécial "Critères et indicateurs de gestion durable des forêts : où en est-on ?", 2004, pp. 419-430.
- GOSELIN (M.), LAROUSSINIE (O.), coord. — Biodiversité et gestion forestière : connaître pour préserver. Synthèse bibliographique. — Gip Ecofor ; Cemagref Éditions, 2004. — 320 p. (Coll. Études du Cemagref, Série gestion des territoires n° 20).
- LANDMANN (G.), LANDREAU (S.), coord. — De l'observation des écosystèmes forestiers à l'information sur la forêt. — Acte du colloque de Paris, 22 et 23 février 2005, Ecofor – Quæ.
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE, DE LA RURALITÉ ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ; INVENTAIRE FORESTIER NATIONAL. — Les indicateurs de gestion durable des forêts françaises métropolitaines – édition 2010. — Paris : Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire, 2011. — 200 p.
- NIVET (C.), BONHÊME (I.), PEYRON (J.-L.), coord. — Les indicateurs de biodiversité forestière : Synthèse des réflexions issues du programme de recherche « Biodiversité, gestion forestière et politiques publiques ». — Paris : Gip Ecofor ; MEDDE, 2004. — 144 p.
- SCHLAEPFER (R.), BÜTLER (R.). — Critères et indicateurs de la gestion des ressources forestières : prise en compte de la complexité et de l'approche écosystémique. — *Revue forestière française*, vol. LVI, n° 5 spécial "Critères et indicateurs de gestion durable des forêts : où en est-on ?", 2004, pp. 419-430.

CONTRIBUTION DE FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT (FNE) AU DÉBAT SUR LA GESTION DURABLE ET DES INDICATEURS POUR EN RENDRE COMPTE [Résumé]

Au travers du maintien de l'état boisé et de la production régulière et planifiée du bois, les forestiers pratiquent la gestion durable de façon ancienne et ordinaire. La prise en compte des fonctions d'accueil du public, de protection de l'eau et des sols et de la biodiversité en général s'est faite de façon progressive et croissante depuis la fin du XIX^e siècle.

L'exigence, récente au regard du temps forestier, de produire de nombreux indicateurs de gestion durable soulève deux questions. Est-il possible, par des indicateurs chiffrés, même nombreux, de rendre compte de la complexité biologique des écosystèmes forestiers et des enjeux de multifonctionnalité ? Comment rendre utiles ces indicateurs dans le jeu d'acteurs ?

Les premiers retours d'expérience de l'utilisation des indicateurs de gestion durable en forêt montrent que ces questions restent ouvertes. Pour que ces indicateurs deviennent un outil partagé parmi d'autres au service du débat sur la gestion et les politiques forestières, il faut sans doute commencer par inverser l'ordre des choses et considérer le choix des indicateurs comme le résultat d'un accord débattu entre gestionnaires et utilisateurs des forêts et bénéficiant de l'éclairage des experts.

CONTRIBUTION BY FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT (FNE) TO THE DEBATE ON SUSTAINABLE MANAGEMENT AND INDICATORS FOR REPORTING PURPOSES (Abstract)

By maintaining the wooded environment and regular, planned production of wood, foresters are involved in a longstanding, everyday practise of sustainable development. Gradually and increasingly, they have taken on board other functions since the end of the 19th century such as general public use, protection of water and soils and of biodiversity in general.

The requirement — a recent one in the history of forestry — of producing several sustainable management indicators raises two questions. Are ciphered indicators, however many, able to translate the biological complexity of forest ecosystems and of the implications of multifunctionality? How can these indicators useful for the interaction between players?

Initial feedback from experience using these sustainable forest management indicators shows that these are still open questions. For these indicators to become one of the shared tools for sustaining the debate on forest management and policies, perhaps one should begin by reversing the order and consider the choice of indicators as an outcome of an agreement negotiated between forest managers and users with the benefit of expert input.
